



Compte-rendu du Conseil de Laboratoire du CERAPS

29 janvier 2021 – 13h00-15h30

En visio-conférence

Présent·es : Anne-Cécile Douillet, Younès Haddadi, Mohamed Abdellahi Abbe, Nicolas Bue, Fabien Desage, Magali Dreyfus, Olivier Esteves, Camila Gutierrez Ruiz, Nicolas Kaciaf, Cécile Leconte, Rémi Lefebvre, Aude Lejeune, Emilie Lingat, Audrey Petit, Marie Saiget, Carole Bachelot, Jean-Gabriel Contamin, Guillaume Courty, Muriel Pares

Excusé·es : Julien Talpin, Camille Herlin-Giret, Sami Makki, Marcel Moritz, Pauline Ravinet

-- -- -- --

Secrétaire : Soëzic de Feraudy

1. Le conseil commence par la présentation des **élu.es du collège C**, suite au renouvellement organisé à la mi-janvier (élection du 18 au 20 janvier). Il s'agit de Mohamed Abbe (doctorant en science politique en 2^{ème} année), Emilie Lingat (doctorante en science politique, 2^{ème} année) et Audrey Petit (doctorante en science politique, 3^{ème} année).

2. Sont ensuite abordés les **points qui nécessitent des décisions :**

a) Aide à la publication des thèses aux Presses universitaires du Septentrion (Marie Saiget et Rémi Lefebvre)

Le projet a déjà été présenté et approuvé au conseil de septembre et à l'AG d'octobre. Il s'agit d'en présenter l'avancement et de voter le soutien financier du laboratoire.

- Dans le cadre de ce dispositif, une aide financière est apportée et un accompagnement est proposé. Les Presses du Septentrion ont accepté de faire passer les frais d'édition de 3000 à 1500 euros pour deux publications de thèse. Sont prévus deux ateliers d'aide à l'écriture dont l'un se déroulera à l'occasion des « Midis du Ceraps ». La tutrice ou le tuteur peut être un membre du jury de thèse et donc pas forcément un membre du Laboratoire.

- L'appel est ouvert à l'ensemble des docteur.es en science politique des établissements d'enseignement supérieur français. Sont concerné.es les doctorant.es qui ont soutenu leur thèse l'année précédant la demande d'aide (pour cette première année de lancement, la période retenue est cependant janvier 2019-décembre 2020). Les candidatures doivent être envoyées pour la mi-février 2021. Deux projets seront retenus. Un bilan sera réalisé à l'issue de cette première expérience.

- Est mise au vote une proposition de soutien financier du Ceraps : **300 euros pour chacun des deux ouvrages**. Cette proposition est votée à l'unanimité.

b) Stages

Le laboratoire a une enveloppe de 3000 euros pour financer 3 stages de 2 mois par an. Le laboratoire a déjà accepté une demande en novembre (Ludovic Grave, étudiant en M1, qui va travailler avec Rémi Lefebvre sur « La République en marche » et « La France insoumise ».

Deux nouvelles demandes sont arrivées :

- Rémi Deunette, en M1, demande de stage de 2 mois entre mi-mai et septembre. Il dit être intéressé par les politiques environnementales.

- Emma Fleter L3, également fait une demande de stage au Ceraps. Elle est intéressée par les idées politiques et l'histoire sociale des idées.

La discussion s'ouvre sur la procédure à suivre, notamment pour permettre à tou.te.s les étudiant.es du M1 recherche de candidater. En effet, en M1-parcours recherche, les étudiant.es doivent désormais choisir entre un stage de 2 mois ou un TD sur « L'insertion professionnelle ». Il est décidé que Rémi Lefebvre fasse une relance auprès des M1 Recherche pour que **les étudiant.es qui souhaitent réaliser un stage au CERAPS se fassent connaître d'ici le 15 mars** et que le Ceraps puisse prendre une décision sur les stagiaires qu'il accueillera lors du prochain conseil de laboratoire. Pour les années à venir, une date limite pour les demandes de stage sera diffusée en début d'année aux M1 recherche et aux L3 (à la mi-mars).

c) Demande d'association au laboratoire

Suite aux rapports de Magali Dreyfus et Nicolas Bué, **Laure Dobigny** est acceptée comme chercheuse associée au Ceraps (elle y sera associée comme membre relevant d'un autre laboratoire puisqu'elle est chargée de recherche contractuelle au laboratoire ETHICS, à l'institut catholique de Lille). Elle viendra renforcer les recherches de l'Axe 1 et pourra apporter son expertise à la petite « cellule Energie » créée au sein du Ceraps.

d) Conférences Covid-SHS

Le CHU de Lille, l'Université de Lille, l'Inserm, le CNRS, l'Institut Pasteur de Lille, l'INRIA, Centrale Lille et l'I-SITE ULNE se sont dotés, depuis mars 2020, d'une « **task force** » émanant du Comité de la Recherche en matière Biomédicale et de Santé Publique (CRBSP) pour coordonner et accompagner les **actions de recherche sur le Covid-19**.

Cette « task force » et la Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts de Lille ont initié un **cycle de conférences** destiné à favoriser la compréhension par le grand public de l'épidémie et de ses répercussions. Ces conférences prennent la forme de **vidéos de 5 à 10 minutes**, mises en ligne sur une chaîne YouTube dédiée :

(<https://www.youtube.com/channel/UCKv7KQLa0w2AVq6hzcY3q1w/playlists>).

CENTRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES POLITIQUES ET SOCIALES

Un 1er cycle de conférences mobilisant les chercheurs du secteur de la santé a déjà été diffusé en fin d'année dernière. Un second cycle de conférences, centré sur les SHS, est maintenant envisagé en lien avec le Hub « Cultures, sociétés et pratiques en mutation » de l'ISITE. Sandrine Chassagnard-Pinet, responsable de ce Hub, a contacté le CERAPS pour savoir si nous souhaitons nous associer à cette démarche *via* 2 conférences. Le tournage aurait lieu en mars-avril.

Plusieurs thématiques possibles sont envisagées lors de la discussion en conseil. **Un appel sera lancé à l'ensemble des membres du laboratoire *via* la liste de diffusion.**

e) Demandes de financement

- Rappel de la nouvelle procédure : une enveloppe de 800 euros par an est prévue pour chaque doctorant.e, enseignant.e-chercheur.e et chercheur.e du laboratoire (<https://ceraps.univ-lille.fr/laboratoire/vie-du-laboratoire-partir-en-mission-financements-documents-utiles-dates-clefs/>).

- Le conseil examine les demandes « hors enveloppe »

	Objet	Montant demandé	Montant accordé/commentaires
Giulia Scalettaris	Traduction ouvrage	3 000,00 €	Cette demande est l'occasion d'engager une discussion sur le recours à DeepL (qui nécessite un passage en rewriting, un peu moins cher) mais aussi sur les stratégies de publication en anglais. Il est conseillé de commencer par la traduction d'un ou deux chapitres pour solliciter des maisons d'édition ciblées.
Driss Laabdi	Séjour co-tutelle	3 960,00 €	Cette demande s'explique par l'obtention d'un financement « Mobilex » de l'ED, qui appelle un financement équivalent du laboratoire. Cependant, le laboratoire ne peut financer des bourses de séjour à Lille. Driss Laabdi pourra en revanche évidemment disposer de son enveloppe de 800 euros, demander des financements spécifiques le cas échéants et bénéficier d'un ordinateur portable.
Brice Kingwesi	Séjour terrain de thèse	867,35 €	Le billet d'avion sera pris en charge par le laboratoire. Le montant total sera in fine sans doute très proche de 800 euros → enveloppe.
Théodore Ambassa	Séjour terrain de thèse (version provisoire)	1 326,00 €	Le billet d'avion sera pris en charge par le laboratoire. Une partie des frais de séjour pourra être prise en charge (mais pas au-delà de 800 euros).
Ronan Crézé	Terrain de thèse Larzac	1 682,00 €	Ronan Crézé a déjà bénéficié d'un financement de près de 350 euros en janvier. Il doit par ailleurs se déplacer en Guyane, déplacement pour lequel le laboratoire pourra prendre en charge le billet d'avion. Son enveloppe de 800 euros sera donc utilisée pour les déplacements dans le Larzac. Pour le reste, des financements hors budget labo vont être sollicités.

CENTRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES POLITIQUES ET SOCIALES

Rémi Lefebvre	Colloque « Patrick Lehingue »	1 500,00€	Le colloque, qui devait avoir lieu en mai, aura finalement lieu en septembre. La demande sera réexaminée, avec un budget plus précis. Le laboratoire s'engage à y soutenir l'organisation du colloque mais pour un montant moins élevé que le CURAPP.
Sarah Mazouz	Relecture d'un chapitre en anglais	1 050,00€	Retrait de la demande
Anne Bazin et Eric Sangar	Relecture en anglais chapitres ouvrage collectif	2 600,00 €	Le budget peut sans doute être revu à la baisse. Le Ceraps accorde 1900 euros.

3. Informations

a) Campagne de recrutement CNRS

Une trentaine de demandes de soutien a été adressée au laboratoire cette année.

Suite à une réunion organisée à ce sujet en décembre, une lettre de réponse à la motion du CURAPP a été envoyée début janvier pour proposer une réunion entre laboratoires à l'échelle des Hauts de France. Cette lettre est restée sans réponse à ce jour.

Lors de cette réunion, il a également été décidé :

- de rédiger, dès cette année, des lettres purement formelles pour soutenir les candidatures, conformément aux consignes des sections du comité national (et les conseils des collègues siégeant dans ces sections).
- d'organiser à partir de l'an prochain une réunion après réception des demandes de soutien pour que tous les membres du labo prennent connaissance des projets et puissent se porter volontaires pour en accompagner un ou deux.

b) Programmes gradués (PG)

La procédure de sélection des parcours de master qui intégreront le PG adossé au Hub 4 de l'I-site n'est pas achevée. Le parcours recherche du master de science politique avait été proposé en février dernier mais n'a pas été intégré. La sélection est cependant relancée et la demande a été renouvelée.

c) Congrès AFSP

Du fait de difficultés à organiser le Congrès à Lyon en juillet 2022, l'AFSP a sollicité le CERAPS et Sciences Po Lille pour prendre le relais. La proposition est à l'étude. Le Conseil n'émet pas d'opposition à ce projet.

d) Prospective scientifique du CNRS

L'INSHS consulte les laboratoires sur la politique scientifique actuellement menée, toutes disciplines confondues, par l'Institut, au bénéfice :

CENTRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES POLITIQUES ET SOCIALES

- des études aréales, des approches comparées et des études globales/de la transnationalisation,
- sur le plan méthodologique, de la formalisation, de la quantification, de la modélisation et de la simulation, mais aussi des humanités numériques et des études de genre,
- et des thèmes suivants : l'éducation, la santé, la sécurité humaine et les relations entre intelligence artificielle et SHS.

Aucune remarque particulière n'est formulée, si ce n'est que la politique de soutien de l'INSHS à ces orientations ou thématiques n'est pas très visible !

4. Points reportés au prochain conseil :

- école urbaine de Lille
- nomination d'un « référent carbone »

5. Date du prochain conseil de laboratoire

Le prochain conseil de Laboratoire est prévu le **jeudi 25 mars de 9h30 à 12h30**.

Anne-Cécile Douillet
Directrice du CERAPS

